

Perchian, indication très claire des bois de dix à quinze ans qui s'élevaient ici n'y a guère. A côté, les *Guac*, c'est-à-dire « les bois », seul lieu-dit qu'on n'ait point dénaturisé.

Mais que dire de tel coin à l'entrée de Loernes que ces messieurs de l'officiel ont baptisé *Beauticavart*, se faisant fort ainsi de traduire élégamment le : *Brillysart*, dont les habitants appellent leur hameau ?

Ce dernier exemple ne donne-t-il pas la clef de la méthode de désorganisation des vocables locaux par les dresseurs de cartes ? Pour moi, il est sûr que ces savants officiers, ou autres employés de l'État-major, étrangers pour la plupart au pays qu'ils sont chargés de configurer, posent en principe que le peuple des lieux où ils opèrent ne sait ce qu'il dit, ne doit pas être questionné, et qu'en tout cas l'appellation qu'il donne à tel endroit doit être épurée et francisée avant d'être transcrite.

Bien plus, aux oreilles de ces géographes leveurs de plans, l'expression qu'on leur fournit pour authentique et ancestrale, la plupart du temps, ne veut rien dire. Ils la reforgent donc vers tel sens qu'ils croyaient deviner sous les sons barbares du naturel ; et au fond, ils s'en moquent !

Il y a un pont au village, au bas de la route de la station ; un gamin qui passait aura dit au scribe que c'était le pont « devant le thier » (devant la montée) : *devant l'thier*. L'homme du métier, sur ses tablettes, écrit pour l'éternité : *Pont du Vingterre*.

Au lieu du *Fond-del-Vau*, on écrira *Vallée du Fond-des-Veaux* ; et quand *Culot* est un nom déjà si explicite pour « impasse », on écrira au mur *Impasse du Culot*.

Vous me direz que les auteurs de ces fautes ne sont coupables que d'ignorance. Je pourrais répondre qu'il est nécessaire en ce cas qu'ils passent à d'autres mains la rédaction de ces vieux titres du pays, du village ou du bourg.

Mais il y a autre chose en l'occurrence, que de l'ignorance. C'est un manque complet d'amour de la saine couleur locale ; c'est l'indifférence et l'irrespect absolus que professe l'Autorité pour les traditions écrites ou parlées du peuple, qu'elle conduit et rançonne. Mais un peu de zèle des amateurs de la vérité pittoresque et savoureuse aura vite réparé les inélégances et les sottises prétentieuses que nous signalons, puisque Wallons nous sommes, et que, sur la terre wallonne, il ne peut y avoir pour nous plaisir que des modes d'activité bonnement wallonne.

On ne réclame ici aucune restitution de vieilleries périmées : les choses mortes sont mortes. Mais les mots qui vivent et rient

et chantent, les mots qui indiquent, au village, le grand chemin, la maison toute seule où l'on boit la goutte, le chêne tragique du pendu, la petite chapelle dans le pré aux pommes rouges, la sente-à-pied qui file dans les blés, il est impossible que nous en laissions torturer, barbouiller et défigurer la physionomie, par des commis, sur des cartes que nous pendons aux murs de nos écoles, que nous plions dans nos poches, et que, dans quelques années, de par leur caractère impersonnel, on sera tenté de prendre pour des sources de vérité pure.

Loin de prôner l'antiquaille, on réclame ici quelque chose de tout neuf et qui n'est devenu possible que depuis l'intronisation des idées sociologiques nouvelles : c'est le respect intégral, absolu, de l'individualité jusque dans la vie du clocher.

Après la période atrocement neutre des trois premiers quarts du siècle, où il semblait que la Belgique eût voulu pousser la vénération de ses puissants parrains étrangers jusqu'à perdre le souvenir de sa qualité de nation vivante ; après soixante-quinze ans et plus où l'architecture, la musique, la littérature, les manifestations en un mot les plus spontanées d'un pays, ont toutes revêtu un aspect de copie repoussant et un air de non-approprié nauséeux, nous voulons réinstaurer, en tous ses droits, la notion de notre personnalité de Belges. C'est simple, c'est net ; si c'est enfantin, qu'on le dise ; mais dans un pur souci de beauté et d'amour du foyer, pour commencer, nous redemandons, en toute leur saveur de simplicité naïve, les noms de nos terres.

Que les géographes chargés de reviser, de mettre au jour les cartes du pays, daignent dorénavant se renseigner de l'orthographe des noms de lieux dont ils couvrent leurs travaux, d'ailleurs si habilement exécutés ; qu'ils apportent, devant ces menus problèmes, la patience déférente qu'ils auraient devant une aïeule du pays racontant une histoire qu'on leur traduira volontiers, s'ils ne l'ont point comprise ; qu'ils daignent considérer ces hameaux, ces villages dont ils couchent sur papier les dessins exacts, comme des organismes doués de maintes originalités que leurs noms propres sont destinés à indiquer, à résumer, à illustrer, et sur lesquelles une heure de conversation bonhomme avec un paysan instruit les aura plus vite renseignés que les plus vastes dictionnaires d'étymologie. Bref, qu'ils lisent *Wallonia*, où sont remises en honneur les manifestations de la vieille vie wallonne !

Alors nous aurons, de la contrée, des représentations cartographiques non seulement justes au point de vue des accidents du sol, mais où les noms propres seront rétablis en leurs formes

naturelles, en place des ridicules à-peu-près qui y sont trop souvent aujourd'hui. Les cartes parleront, elles vivront.

Il me semble qu'on lira facilement, dans ces topographies véridiques que je rêve, de vastes et frustes poèmes profonds ainsi que les chants d'une race d'homme, et des idylles pleines de verve et de candeur comme des rires de faneuses. On y verra les antiques chemins portant les plus vieux noms et qui ne mènent plus qu'à des cimetières; les moulins jolis au sommet des combes; les sources secrètes et les frais ermitages; les fermes lointaines que balaient les quatre vents, et ces tourne-bridés piquants comme un rendez-vous galant, dans la clairière, non loin du château.

Le roman et quelquefois l'épopée du sol seront écrits sur ces cartes en sobres et vigoureux vocables. On sera arrivé à ce résultat: qu'un peu de naturel et de vérité auront aidé à l'imagination au lieu de la tuer. Et la mention de ces lieux-dits remis au net, en racontera plus au lecteur de cartes, sur une villette et son entourage, que n'importe quel document écrit.

Or donc, chacun au coin patrial, à l'ombre de notre clocher, recherchons ces vieux mots cachés par des mains bien plutôt ignorantes que malfaisantes. Et que les amoureux de leur village, bravant la raillerie des secs cosmopolites, se mettent à l'œuvre.

C'est vrai, il me semble que chacun pourrait établir de son hameau, s'il voulait, une carte où apparaîtrait le charme guilleret et savoureux qu'un bourg wallon possède toujours; toute sa gaieté moqueuse et sentimentale, aussi franchement visibles qu'en un bon portrait de créature humaine où l'habile et prétentieux photographe n'a pas mis encore ses odieuses retouches.

Or, c'est une chose suprêmement importante à mes yeux, que chacun, où qu'il soit, se représente vivement son hameau, car dès lors presque sûrement il l'aimera. Et cela aide à vivre, le souvenir du village natal, presque autant qu'un baiser d'enfant.

Ainsi, à force de petits détails exacts, montrons à notre doux peuple wallon ce qu'il est véridiquement. Recréons à nouveau les foyers anciens. Reforgeons la chaîne des réalités par où les hommes se tiennent attachés à la terre... et parviennent encore quelquefois à s'aimer... Baisons la terre!

Bruxelles, 24 août 1899.

Louis DELATTRE.



LES TRAIRIES DE NOËL

USAGE POPULAIRE A ANDENNE.



Andenne, charmante villette que les touristes ont tort de ne pas visiter et où ils trouveraient pourtant tout ce qu'ils vont chercher dans les localités dites pittoresques, on joue des *trairies* à la Noël.

Voici en quoi consiste une *trairie*: dix personnes, chez un boulanger, versent chacune 15 *censes* (30 centimes); le patron leur donne un jeu de cartes et elles se mettent autour d'une table, si c'est possible. On mêle, on donne à chacun une carte et on retourne la onzième: c'est l'atout. Le joueur qui a le plus gros atout a le premier *cougnoû*. S'il n'y a pas d'atout au jeu, celui qui a la main joue sa carte, et c'est celui qui a la plus haute carte de cette couleur qui gagne.

On recommence pour un deuxième, un troisième, un quatrième et un cinquième *cougnoû*. Naturellement, le même joueur peut gagner plusieurs et même les cinq *cougnoûs*, dont les dimensions diminuent du premier au cinquième.

Qu'est-ce qu'un *cougnoû*, maintenant?... Le plus grand des cinq est une sorte de pain long de 55 centimètres et large de 7 aux deux extrémités. A 10 centimètres de chacune de ces extrémités, le *cougnoû* s'élargit en une courbe régulière et il atteint au milieu 20 centimètres de largeur. Son épaisseur est partout de 9 centimètres. Au milieu de la partie élargie, le boulanger a tracé sur la pâte, avant de la mettre au four, un zigzag régulier, dans le sens de la longueur, au moyen d'un couteau. Ce zigzag, après la cuisson, apparaît sous forme d'un bourrelet garnissant le *cougnoû*, dont la partie supérieure est dorée. La dorure s'obtient en mélangeant des œufs (blanc et jaune) avec de la bière, et en appliquant ce liquide au moyen d'un pinceau sur la pâte au moment d'enfourner, afin que cela soit saisi par la chaleur.

Le gros *cougnou* pèse environ un kilo et le plus petit un demi-kilo. Il est assez difficile de déterminer le prix des cinq *cougnou*s, vu que ce ne sont pas des *cougnou*s de commerce, de vente au détail. Le plus gros vaut à peu près 85 centimes.

Les *trairies* se jouent, à Andenne, de temps immémorial, et les plus vieilles personnes d'ici ont toujours connu le jeu tel qu'il existe maintenant. Seulement, il est probable que, dans le principe, les *cougnou*s étaient tirés au sort; car autrement, comment expliquer le mot *trairie*, de *traire*, dans la vieille signification de « tirer » ?

Autrefois, il n'y avait qu'un boulanger, à Andenne, et c'est encore dans cette vieille maison de la place du Perron, chez Nastas (M^{me} Naveau), que se jouent le plus de *trairies*, cent et vingt environ. On en joue aussi chez « la vieille Françoise », M^{me} Henry (80), et chez M. Henry-Naveau (40). Ces trois maisons sont presque voisines. Les autres boulangers ne réussissent pas et leurs *cougnou*s leur restent. Ensemble, ils comptent peut-être pour une trentaine de *trairies*.

Les *trairies* se jouent à l'issue de la grand'messe, vers 11 heures et demie. Les trois maisons citées plus haut sont alors envahies par la foule, composée surtout des amoureux « des hauteurs » (de la campagne), et beaucoup de monde stationne devant les portes. Notez que, dans les deux premières maisons surtout, on joue partout, même dans la cave, au grenier... Au bout de trois quarts d'heure, une heure tout au plus, c'est fini et tout est rentré dans le calme.

Autrefois, on chantait une messe à minuit et c'était après cet office qu'on jouait les *trairies*. Mais alors, beaucoup plus de campagnards, et même d'Andennais, se présentaient pour jouer. Cela durait toute la nuit et tout l'avant-dîner. Seulement, il y a une trentaine d'années, le clergé a jugé bon de supprimer cette messe de minuit. Les vieux ne se sont pas plaints... Mais les boulangers à *trairies* ont vu diminuer leurs recettes.

Une autre suppression leur a encore fait du tort. Il y a quarante ans, on chômaït ici à la Saint-Etienne, le 26 décembre. On refaisait des *cougnou*s le jour de la Noël après-midi et la nuit, et l'on jouait de nouvelles *trairies* le lendemain. Ce sont les usines qui ont fait travailler leurs ouvriers à la Saint-Etienne et qui, ainsi, ont supprimé un jour de fête et de *trairies*.

Il faut ajouter que, le dimanche après la Noël, on joue encore quelques *trairies*, 25 environ, dans chacune des deux seules maisons Nastas et Françoise. On commence après la messe de onze

heures, mais cela traîne une couple d'heures : on voit bien qu'il n'y a plus l'entrain du grand jour.

Comme je le disais plus haut, on voit beaucoup de campagnards aux *trairies*, quoique, dans certains villages, on joue des *trairies* à *gallettes*. C'est une occasion pour les jeunes gens de venir à Andenne avec leurs belles, auxquelles ils offrent les *cougnou*s qu'ils ont gagnés. Si le Petit Jésus a visité la couche des enfants pendant la nuit, les jeunes filles ne sont pas oubliées après la messe, et l'on voit des bandes de paysannes retourner avec des *cougnou*s dans des paniers, des essuie-mains, des taies d'oreiller même.

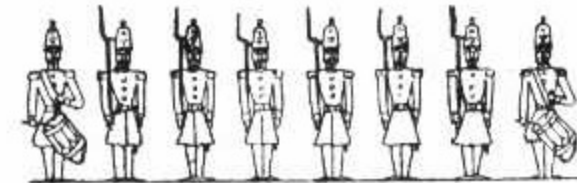
Il va de soi que la joie les accompagne, et qu'on ne rentre à la maison qu'après avoir fait de nombreuses chapelles et s'être amusé comme il faut.

Les vieux racontent que, de leur temps, les *trairies* avaient plus de vogue qu'aujourd'hui, surtout parmi les Andennais. « Il y avait déjà alors, me dit une vieille femme de 76 ans, des parents chiches qui disaient bien à leurs enfants qu'on pouvait s'amuser à la foire en écoutant et en regardant les *zozos* (pitres), mais ils n'auraient osé refuser à leurs fils ou à leurs filles 15 *censes* pour aller jouer une *trairie*. »

Aujourd'hui, certains — et surtout certaines — croiraient trop ressembler aux « gens des hauteurs », s'ils allaient jouer une *trairie*, et surtout si on les voyait retourner avec les *cougnou*s gagnés. Heureusement pour les *trairies* qu'il y a encore des amoureux à la campagne et, à Andenne, des gens sensés qui tiennent aux vieilles et bonnes coutumes !

RENÉ DUSÉPULCHRE

Professeur à l'École moyenne, Andenne.



DEUX CONGRÈS INTERNATIONAUX EN 1900

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, un certain nombre de grands Congrès internationaux seront organisés à Paris, sous le patronage du Gouvernement de la République française.

WALLONIA est gracieusement invitée au Congrès de l'histoire des Religions et à celui des Traditions populaires, qui s'ouvriront en septembre, à peu de jours de distance, sous la direction de Commissions officielles.

1. Congrès d'histoire des Religions.

Ce Congrès est organisé sur l'initiative des professeurs de la Section des Sciences religieuses de l'École pratique des Hautes-Études, à la Sorbonne. Il se réunira du 3 au 9 septembre. Il sera exclusivement de nature historique : les polémiques d'ordre confessionnel ou dogmatique y sont interdites.

Un programme de questions proposées, comme paraissant particulièrement utiles à étudier, a été dressé par la Commission d'organisation, sans préjudice des communications libres. Nous en extrayons les principaux points qui intéressent les folkloristes.

Religions des non-civilisés. — Le totémisme. Les fonctions du sacrifice. Condition des âmes après la mort.

Histoire des religions de l'Égypte. — Les rites des funérailles aux époques dites thinites. Les cultes et les religions populaires de l'Égypte, plus spécialement ceux de Thèbes. Les dieux animaux, les dieux oiseaux, les dieux serpents. Les ex-voto après guérison ou bienfait reçu ; les amulettes contre les serpents, contre les crocodiles, contre le mauvais œil.

Histoire des religions dites sémitiques. — Le totémisme dans le paganisme arabe. Les dieux du Yémen : Equivalences des objets et des phénomènes naturels, histoire des croyances et du culte. La légende d'Alexandre-le-Grand chez les Arabes.

Histoire des religions de la Grèce et de Rome. — Les poèmes homériques comme source de mythes, de légendes et de cultes. Le culte d'Apollon à Delphes. De la survivance et de l'adaptation des mythes, rites, traditions et lieux de culte du paganisme italique et grec dans les usages et lieux de culte actuels de l'Italie et de la Grèce.

Religion des Germains, des Celtes et des Slaves. Archéologie préhistorique de l'Europe. — L'eschatologie celtique, origines de l'Église celtique en Irlande, en Écosse, dans le pays de Galles et en Gaule. La combinaison d'éléments mythiques, historiques et poétiques dans les légendes héroïques des Germains, à étudier dans une légende en particulier. De l'origine des

principales divinités germaniques : Wodan, Donar, Tiu, etc. Proviennent-elles du panthéon indo-germanique ou sont-elles le développement de démons de la nature ? Du caractère originel ou dérivé des principaux mythes de Leda. Le dieu de la foudre chez les peuples germains et slaves. Quels sont, dans l'Allemagne du Nord, les monuments encore existants du paganisme slave.

Les adhésions au Congrès de l'Histoire des Religions doivent être adressées à MM. JEAN RÉVILLE et LÉON MARILLER, secrétaires de la Commission, à la Sorbonne. Les cotisations (dix francs minimum) seront reçues par M. PHILIPPE BERGER, trésorier du Congrès, 3, quai Voltaire, Paris. Les adhérents au Congrès recevront gratuitement les comptes-rendus imprimés des séances et les publications qui pourraient être faites par le Congrès.

2. Congrès des Traditions populaires.

Le Congrès des Traditions populaires de 1900 différera sensiblement de celui tenu précédemment sur le même sujet, en ce qu'il tendra, plus particulièrement sur quelques grandes questions, à tirer des conclusions générales de la comparaison de matériaux de provenances variées. Dans la pensée de la Commission d'organisation, le Congrès devra être plutôt comparatif et synthétique que documentaire et analytique. C'est à des études d'ensemble, ou à des études d'un caractère international sur un sujet spécial que seront réservées les séances plénières.

Le Congrès se réunira du 10 au 12 septembre, au lendemain de celui de l'Histoire des Religions. Il se divisera en deux sections générales : 1^o Littérature orale et art populaire ; 2^o Ethnographie traditionnelle. Voici le programme complet des sujets d'études proposés aux congressistes :

I. Littérature orale et art populaire.

a. Origine, évolution et transmission des Contes et Légendes. Exposition et discussion des systèmes en présence.

b. Origine, évolution et transmission des chansons populaires, soit au point de vue de la poésie, soit au point de vue musical. Influence réciproque de la poésie et de la musique sacrée, et de la poésie et de la musique populaire. — Le théâtre populaire : ses rapports, anciens et modernes, avec le théâtre littéraire.

c. Origine et évolution de l'iconographie traditionnelle (imagerie, sculpture, etc.) ; ses rapports avec l'art classique ; emprunts mutuels.

d. Origine et évolution du costume populaire. Recherches, dans les monuments et documents, des parties du costume plus ou moins bien conservés jusqu'à nos jours. — Origine et évolution des bijoux et des parures.

II. Ethnographie traditionnelle.

a. Les survivances des coutumes relatives à la naissance, au mariage, à la mort (Mariage par capture, convales, offrandes funéraires, etc.).

b. Survivance du culte des animaux dans les coutumes des peuples modernes. — Survivance des cultes des pierres, des arbres et des fontaines.

c. Vestiges des anciens cultes locaux dans le culte des saints. L'hagiographie populaire (rites et traditions).

d. La médecine populaire et la magie (amulettes, rites de préservation, envoûtement, fascination et mauvais œil, etc.).

Tableau du mouvement traditionniste de 1889 à 1900.

Les adhésions au Congrès des Traditions populaires doivent être adressées, avant le 1^{er} juillet 1900, à M. PAUL SÉBILLOT, secrétaire général du Comité, 80, boulevard St-Marcel, Paris. Les cotisations (douze francs) sont reçues par M. A. CERTEUX, 13, rue Vauquelin, Paris. Les adhérents recevront gratuitement les comptes-rendus imprimés des séances et les publications qui pourront être faites par le Congrès. O. C.

NOTES ET ENQUÊTES

17. **L'eau bénite.** — Voici une coutume spéciale au village de Thoricourt, près Soignies (Hainaut). Les habitants font prendre de l'eau bénite le Samedi-Saint, en conservent une partie pour mélanger avec l'eau bénite la veille de la Pentecôte et le dimanche de la Trinité. Nous tenons ces détails de M. l'abbé Getelet, qui fut pendant 28 ans curé à Thoricourt. La première année de son pastorat, cet estimable prêtre s'étonnait que le clerc lui eût présenté à bénir le dimanche de la Trinité une quantité d'eau plus grande que les autres dimanches de l'année. Le clerc lui expliqua l'habitude locale.

« Mais pourquoi ce mélange ? objecta M. Getelet. — C'est, répondit le clerc, que l'eau bénite est plus forte. »

Les habitants de Thoricourt attribuent donc une vertu particulière au mélange de l'eau bénite de ces trois jours différents. Cette croyance existe-t-elle dans d'autres localités ? Nous ne l'avons vu consignée nulle part. On nous a rapporté qu'ailleurs on attribuait à l'eau bénite la veille de la Pentecôte la vertu de détourner la foudre. ERNEST MATTHIEU.

18. **Li cou Delvá, à Vottem** (voir t. VI, p. 39). — Sous la date de 1568, le D^r BOVY signale, d'après un manuscrit, l'histoire ou légende que nous avons contée d'après MOREAU. Le 18 octobre de cette année, le prince d'Orange, après avoir porté la désolation dans plusieurs cantons de la Hesbaye, arriva au faubourg de Ste-Walburge qu'il livra au pillage et aux flammes, et fit demander le passage par Liège. On lui répondit par un refus. Comme il commençait le siège, on apprit l'arrivée des Franchimontois et des Lognards, qui venaient au secours de la capitale. Le prince d'Orange, croyant à l'arrivée du duc d'Albe, se hâta de lever le siège, les

Liégeois se mirent à sa poursuite, massacrant et jetant à fond de bure ceux de ses soldats qu'ils parvenaient à prendre dans leur fuite. « Béatrix Delvaux, belle et grande personne, fille d'un paysan de Vottem, fut surpris par un cavalier de cette armée, Bourguignon de naissance, dans un chemin écarté. Seule, abandonnée à la brutalité de ce soldat, elle eut l'adresse de le faire passer près d'une bure découverte⁽¹⁾, où elle le précipita, et qui depuis retint le nom de « fosse au Bourguignon »⁽²⁾. La jeune fille revint triomphante, montée sur le cheval de son ravisseur »⁽³⁾.

19. **Un chant de pâtres.** — A propos du chant de hèlement des pâtres ardennais que publie M^r BOVY ci-dessus p. 195, je dois signaler un autre petit chant qui m'a été chanté dans mon village natal de Vottem par mon père et qui est encore connu, en ce village, d'un petit métayer nommé Libert Hendricé, dit *Hodo*.

Voici exactement la notation de cette simple phrase :



Cette phrase a bien le caractère d'un chant de plein air, et évoque même, par son expression agreste, le souvenir de certain *tauba* de l'Engadine. Mais je n'ai pu savoir, malgré mes recherches, s'il s'agit ici d'un chant de hèlement ou d'un fragment de quelque « ranz » perdu. Peut-être sommes-nous en présence d'une formule analogue au *liolo* dont il fut parlé ci-dessus t. V, p. 104, et dont nous aurions voulu publier l'air, avec quelques indications d'emploi. Nous souhaitons que sur le *Tiôtiô* ou le *Liolo* quelque lecteur soit plus heureux que nous dans ses recherches.

20. **Li rodje gatte.** — Parlant des incendies qui éclatent dans les bois, surtout en temps de sécheresse, et qui s'y propagent très vite, comme en une course, les paysans de Solwaster appellent ce fléau *li rodje gatte* « la chèvre rouge » ; quand la sécheresse se prolonge, on les entend dire figurément : *li rodje gatte côurret co.* — Nos lecteurs savent (*Wallonia* t. IV, p. 20), que la flamme, et par extension, l'incendie, sont souvent symbolisés par un « coq rouge ».

21. **Dans les hôpitaux** (voy. t. I, pp. 22 et 68). — On raconte qu'un des « trucs » employés par la Faculté pour se débarrasser de malades encombrants, dont le cas pathologique est trop compliqué, ou en temps d'épidémie, consiste à tirer d'un coup sec l'oreiller du malade : l'effet immédiat est que *les bîes rimontel* « les glaires remontent » et le malade est étouffé. — Certains disent aussi que le malade sortant guéri de l'hôpital doit bouseuler sa literie avant de partir sans quoi il s'expose à y retourner. O. C.

(1) Ces petites bures découvertes étaient très communes dans les environs de Liège avant l'arrivée des Français dans notre pays. Ce fut le préfet Dumonceau qui les fit boucher. — Note de Bovy.

(2) [Cette dénomination n'est plus connue à Vottem. — O. C.]

(3) *Promenades historiques dans le Pays de Liège*, par le D^r Bovy, t. I, Liège 1838, pp. 42-44.

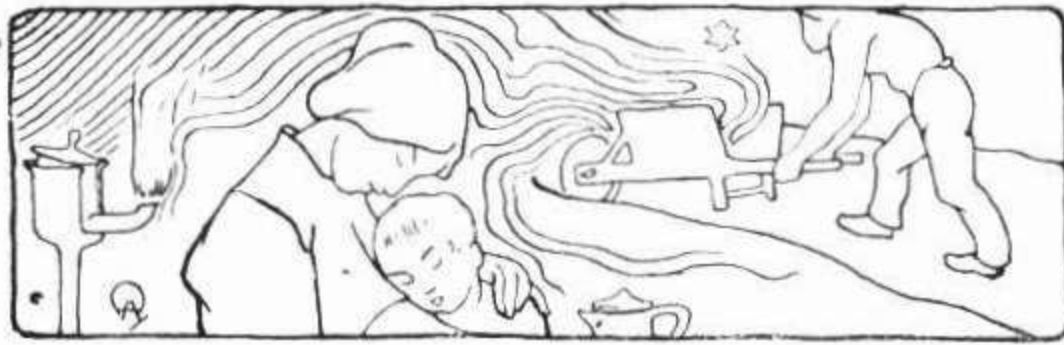


TABLE DES MATIÈRES

I.

Littérature orale.

1. Fables, légendes et facéties.

FABLES. — Coummère lé pouïette (Oscar Noël), 68. — Verse, Catherine, 143.

LÉGENDES. — Le diable tentant les saints (Louis Detrixhe), 57. — Sur le diable, la poule noire et les sorciers (O. Colson), 71, 84. — L'étymologie de Quaregnon (Léopold Urbain), 143. — Li coû Delvâ (O. C.), 208.

SATIRES ET FACÉTIES. — Les « roles » du Carnaval, à Malmédy (Henri Bragard), 39. — Le p'tit fusil, chanson plaisante (O. C.), 56.

2. Chansons et musique.

RONDES A BAISSERS. — Musqui-musca (O. C.), 74. — Le bouquet de mamie (O. C.), 75. — Le petit jardin d'amour (Henri Bragard), 110. — Ronde du mariage (id.), 111. — Deux chansons tournantes (Alphonse Tilkin), 140.

CHANSONS DIVERSES. — Le p'tit fusil, chanson plaisante (O. C.), 56. — Chanson de conscrits (Ch. Derache), 76. — Chanson à retrouver : la femme aux deux maris (O. C.), 95; (Henri Simon), 142; (Gustave Perin), 159. — Chansons boraines de l'Alion (Léop. Urbain), 105. — La complainte du Juif-Errant (Jos. Lambert), 152.

AIRS DIVERS. — L'air de l'éveuye du St-Martin, à Malmédy (Henri Bragard), 6. — Air du trouvlai, du carnaval (id.), 28. — Air du mässä toûr, du carnaval (id.), 38. — Air des trêhes de la St-Jean (id.), 110. — Chants de hélément des pâtres, à Spa (Albin Body), 166; à Vottem (O. C.), 209.

II.

Croyances et usages.

RELIGION. — La mesure du bon Dieu (O. C.), 78. — Le diable et les sorciers (O. Colson), 71, 84. — La procession de la Pucelette, à Wasmes (Léop. Urbain), 161. — Le pèlerinage de St-Marcoul, à Grez-Doiceau (G.-J. Schépers), 177. — L'eau bénite (Ern. Matthieu), 208.

FÊTES POPULAIRES. — A Malmédy, 5, 25, 65, 81, 109. — En Famenne, 50. — A Spa, 186. — A propos de la St-Nicolas (O. C.), 77. — L'Alion retrouvé, fête boraine (O. C. et Léop. Urbain), 103. — Le Mardi-Gras et le dernier marié, à Châtelet (Cl. Lyon), 55. — Un pape des fous à Soignies, 95. — Les traïries de Noël, à Andenne (R. Dusépulchre), 203.

ÊTRES FANTASTIQUES. — Le flambai ou le flambia (O. C.), 48. — Ne pas regarder derrière soi (O. C.), 54. — Le diable et les sorciers (O. Colson), 71, 84. — Masarac, être fantastique légendaire, 96. — Li rodje gatte (O. C.), 209.

LE FOLKLORE DE LA WALLONIE PRUSSIENNE (Henri Bragard). — La St-Martin, 5. — Le carnaval de Malmédy, 25. — Les œufs de Pâques, 65. — La nuit de mai, 81. — Les trêhes de la St-Jean, 109.

SORCELLERIE, suite (O. Colson). — Les pactes avec Satan, 71. — Le rituel du pacte, 84.

RECHERCHES SUR LE FOLKLORE DE SPA (Albin Body). — Coutumes de mariage, 113. — Coutumes relatives aux défunts, 115. — Quelques traits de mœurs, 120. — Boissons et beuveries, 124. — Le vêtement ou costume, 127, 155. — Friandises populaires, 156. — La herde ou troupeau communal, 164. — Petites industries populaires, 167. — Les fêtes populaires, 186.

DROIT ET INSTITUTIONS. — Le Serment de St-Georges, à Grez-Doiceau (G.-J. Schépers), 97. — La herde ou troupeau communal à Spa (Albin Body), 164.

CUISINE. — Les grives (Franç. Crépin), 77. — Lu cûtnée, en Ardennes (Albin Body), 143. — Friandises populaires, à Spa (Albin Body), 156. — Les cougnoués des traïries d'Andenne (René Dusépulchre), 203.

TYPES POPULAIRES. — Les types locaux à Huy (Jean Gougnard), 59. — Petites industries disparues, à Spa (Albin Body), 167.

DIVERS. — Le Langage des fleurs et l'ouvrage littéraire wallon de M. Vrindts (Ch. Semertier), 12. — Coutumes de la Famenne il y a trente-cinq ans (François Crépin), 49. — Le feu du foyer (O. C.), 112, 158. — Dans les hôpitaux (O. C.), 209.

III.

Varia.

LITTÉRATURE ET FOLKLORE. — Le folklore chez nos écrivains : Paul Villers, 10. — Lettre au rédacteur (Aug. Donnay), 94. — La littérature et le folklore (Maur. des Ombiaux), 129. — Pour les wallonismes (Louis Delattre), 145. — Hamcaux et lieux-dits wallons (Louis Delattre), 197.

NOTES ET ENQUÊTES. — Li flambai ou flambia, 48. — Ne pas regarder derrière soi, 64. — Un dictionnaire wallon, 64. — A propos de St-Nicolas, 77. — Les grives, 77. — La mesure du bon Dieu, 78. — Chanson à retrouver : la Femme aux deux maris, 95, 142, 159. — Un pape des Fous, à Soignies, 95. — Masarac, être fantastique légendaire, 96. — Le feu du foyer, 112, 159. — L'étymologie de Quaregnon, 143. — Lu cûtnée, en Ardennes, 143. —

Verse, Catherine !... 143. — L'eau bénite, 208. — Li cou' Delvâ, 208. — Li rodje gatte, 209. — Un chant de pâtres, 209. — Dans les hôpitaux, 209.

BIBLIOGRAPHIE. — Leyiz-m' plorer, Tot bossant, chansons de Nicolas Defrecheux, 79. — Archives Belges, périodique de G. Kurth et collab., 79. — Littérature orale de l'Auvergne, par Paul Sébillot, 80. — Flore populaire t. II), par Eug. Rolland, 160. — Légendes locales de la Haute-Bretagne, par Paul Sébillot, 160.

NOS COLLABORATEURS. — M. G.-J. Schépers, 184.

IV.

Illustrations nouvelles

Par M. Auguste DONNAY. — La poule noire, 91, 93.

Par M. Edmond DELSA. — Fronton, 5.

Par M. J. HEYLEMANS. — Lettrine *b*, 65.

Bannière du pèlerinage de St-Marcoul, 180.

Portrait de M. G.-J. Schépers, 184.

V.

Collaborateurs du tome VII.

BRAGARD (Henri), 5, 25, 65, 81, 109.	DUSÉPULCHRE (René), 203.
BODY (Albin), 113, 155, 164, 186.	HEYLEMANS (J.), 65.
CRÉPIN (François), 49, 77.	LAMBERT (Joseph), 152.
COLSON (O.), 71, 78, 84.	LYON (Clément), 55.
C. (O.), 48, 64, 74, 79, 95, 103, 112, 160, 184, 208.	MATTHIEU (Ernest), 208.
DELATRE (Louis), 145, 197.	NOËL (Oscar), 68.
DELSA (Edmond), 5.	PÉRIN (Gustave), 159.
DERACHE (Charles), 75.	SCHÉPERS (C.-J.), 97, 177, voy. 184.
DES OMBIAUX (Maurice), 129.	SEMERTIER (Charles), 12, 182.
DETRIXHE (Louis), 57.	SIMON (Henri), 142.
DONNAY (Auguste), 91, 93, 94.	TILKIN (Alphonse), 140.
	URBAIN (Léopold), 105, 143, 161.

ERRATA DU TOME VII.

Page 15, à la 4^e ligne avant le « Tableau comparatif » : au lieu de *dénonciations* lisez *dénominations*. — Page 48, 5^e alinéa 1^{er} ligne ; 6^e alinéa 2^e ligne ; et dernier alinéa, avant dernière ligne : lisez les trois fois *flambia* au lieu de *flambai*. — Page 112 à la note : au lieu de *Bussu*, lisez *Bossu*. — Page 129, dernière note : au lieu de *t. I*, lisez *t. III*.

Tome II, p. 114, note : au lieu de *auteurs* lisez *conteurs*.

Tome VI, p. 59, ligne 2^e en remontant : au lieu de *ont* lisez *auraient donc*. — Page 187, ligne 4^e : au lieu de *partial*, lisez *partiel*.